

Annonce pour les 31.10.2025 FODC (x2)

AVIS DE CONSTRUCTION

N° eBau 2025-15785

Requérant :	Simon Maude, Chemin des Carrons 5, 2538 Romont BE
Auteurs du projet :	Liechti SA, Route de Pierre Pertuis 25, 2710 Tavannes
Propriétaire foncier :	Idem requérant
Projet	Remplacement d'une chaudière électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieur
Emplacement :	Parcelle N° 851, Chemin des Carrons 5, Commune de Romont, Zone M2pc
Dérogation requise :	--
Dimensions :	Selon plans déposés

Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multiconnées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Le Conseil municipal

Romont, le 31 octobre 2025